



CAPL de Recours en révision de l'évaluation des Agent.es des Finances Publiques du 13 septembre 2021

Madame la Présidente

Le taux d'abstention aux élections régionales et départementales est significatif du malaise de notre démocratie, mais aussi la résultante des politiques conduites qui ne donnent plus d'espoir à la grande majorité des citoyen.nes. Notre pays est malade et la politique néolibérale menée en est son tombeau. Malgré ce constat, le gouvernement décomplexé continue à mettre en œuvre l'ensemble de sa panoplie de réformes dévastatrices. Dans tous les secteurs, les pertes de repères et les remises en cause des missions, des droits et garanties des personnels gagnent du terrain. Partout, la destruction des règles de gestion devient une réalité et celle de l'emploi public, via la contractualisation, est un levier désormais largement mis en avant dans les trois versants de la fonction publique. Dans la fonction publique hospitalière, les personnels de santé sont, au-delà des tensions générées par la crise sanitaire, en totale déroute et le malaise social s'intensifie. Le manque de moyens, de reconnaissance est toujours flagrant quoi qu'en dise le gouvernement ! Les départs vers le secteur privé s'intensifient, ce qui participe à la désertification en personnel dans les hôpitaux publics.

Loin du terrain et de sa douloureuse réalité, la ministre de la Fonction et de la transformation publiques et la DGAFP démultiplient les chantiers d'ampleur (formation, PSC, télétravail, dialogue social, code de la Fonction publique...), les réunions de pseudo-concertation, souvent convoquées à la dernière minute, mettent sous tension les élu.es du personnel.

Du côté de la Douane, c'est le dépeçage (rappelons-nous qui était à sa tête) qui se poursuit après le transfert des missions concernant les recettes fiscales. On en est au deuxième stade du plan social qui est le transfert des agent.es Solidaires Douanes et Solidaires Finances Publiques ont décidé d'agir ensemble pour que les personnels de part et d'autre ne soient pas placés, comme à l'habitude dans ce genre de restructuration/destruction, au second plan.

Mais d'autres destructions méthodiques sont en cours, celle de l'action sociale, par exemple, par la vente des résidences EPAF ou la remise en cause du réseau des

délégations. L'État a vendu les autoroutes, qui, elles, rapportaient de l'argent. Il les a bradées à la criée et au moins disant. Alors tout ce qui n'est lié qu'au bien-être des fonctionnaires, n'en parlons pas !

Quant à l'environnement professionnel de la DGFIP, nous ne souhaitons pas le retour au monde d'avant. Bien que ce soit dans le domaine de la facilité, ou du dogme, pour nos dirigeants, ce monde n'était pas du domaine de l'idyllique. Mettons entre parenthèses 2020 et n'oublions pas collectivement qu'auparavant, les personnels ont exprimé largement leur ras-le-bol. Alors oui, cette sortie de crise est le bon moment pour évaluer, rénover, voire reconstruire la DGFIP de demain. Nous pensons qu'elle doit s'appuyer sur des missions et des structures renforcées tant en moyens qu'en personnel, des collectifs de travail techniciens avec des formations de haut niveau. Les agent.es doivent être reconnus pour leur engagement et leur implication professionnelle, par une rémunération juste et des perspectives de carrière ambitieuses. Il est temps d'entendre les aspirations des personnels de terrain. Il est temps de leur redonner confiance dans leur avenir et en celui de la DGFIP. En ouvrant toutes grandes les portes du dialogue social, une DGFIP de demain peut ne pas être une utopie.

Depuis un an, le mot résilience est entré dans le registre lexical de nos médias, de nos politiques, de nos ministres, mais pas forcément dans celui de la DGFIP. Ainsi, les fiches mises à l'examen du CTR du 31 mai dernier ont montré la poursuite inlassable de la déclinaison des réformes basées sur l'externalisation, la digitalisation, la concentration ou le transfert. La DGFIP poursuit la taylorisation des missions, oubliant que la diversité de celles-ci est bien souvent un gage de richesse. Elle poursuit également la réduction des perspectives de carrière pour tous les personnels. L'affaiblissement des possibilités de promotions et l'absence d'un vrai plan de qualification contribuent au malaise social et constituent un frein majeur à l'attractivité de notre maison DGFIP.

En fait, nos directions n'ont rien appris et ne savent pas rebondir. Elles continuent à enfermer les agent.es dans des approches minimalistes, les réduisant à de simples exécutant.es. Pourtant les attentes et les envies sont nombreuses et les agent.es ont un profond attachement à leurs fonctions, nourri par une conscience professionnelle indéniable.

Mais pour paraphraser AUDIARD dans les « Tontons Flingueurs » : « D'une manière générale, il n'est pas bon de permettre au petit personnel de rêver ».

Pour ce qui concerne la DRFIP Paris les annonces du printemps 2021 ont fait l'effet d'une bombe sur les personnels: réductions des sites, fusions de services, annonces du nombre de transferts d'emplois dans le cadre des délocalisations....!

Nous mettrons tout en œuvre pour que cette opération de démantèlement n'aille pas à son terme !

S'agissant de cette CAPL, Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de dénoncer l'entretien professionnel instauré par le décret n°2010-888 du 28 juillet 2010 et ce,

depuis sa mise en place.

Il est nécessaire de rappeler que l'évaluation individuelle n'entre pas dans les valeurs du service public : un dispositif de nature contractuelle est par définition contraire à la neutralité à laquelle sont astreints les fonctionnaires, contraire à l'égalité des citoyen·nes devant l'application de la législation et à un déroulement statutaire des actes de gestion.

Pour autant, le gouvernement, à travers sa transformation de la Fonction publique, veut faire de l'évaluation professionnelle la pierre angulaire de la carrière des agent·es. Elle déterminera la rémunération, les promotions mais aussi la mobilité. La mise en place des lignes directrices de gestion renforce le poids de l'évaluation professionnelle.

A titre d'exemple, le durcissement des conditions de promotion par tableau d'avancement en accroissant le niveau d'exigence du tableau synoptique pour être promu.

L'entretien, un dialogue tronqué :

- dès lors que ni l'évaluateur ni l'évalué.e ne disposent d'une quelconque autonomie sur les charges et les moyens, la fixation d'objectifs se réduit à des considérations secondaires au cœur des métiers et l'évaluation des résultats à des données subjectives,
- quand parle-t-on du travail réel, de l'organisation du travail, des questions concrètes ? Certainement pas dans le cadre de l'évaluation individuelle. Les appréciations subjectives qui exacerbent les questions comportementales, le profil croix qui devient l'arme absolue de la pression managériale, c'est plus que jamais l'arbitraire qui trouve sa place dans l'évaluation individuelle.

Solidaires Finances Publiques exige un véritable dialogue professionnel axé sur le rythme des missions dans le cadre des collectifs de travail, sans aucune incidence en termes de gestion des ressources.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Solidaires Finances Publiques réaffirme :

- son refus de toute forme de contractualisation des fonctions,
- son attachement à ce que les agent·es aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière,
- une linéarité de carrière sans obstacles.

Ce dernier point nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agentes et aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle.

Nous constatons cette année encore que trop de profil croix sont en décalage avec la réalité des connaissances et des compétences de ceux-ci.

Par ailleurs, les restructurations et réorganisations de services subies par les personnels ne doivent pas conduire à une régression de leur évaluation professionnelle qui de fait impacterait leur déroulé de carrière.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Pour Solidaires Finances Publiques, ce processus n'apporte rien de plus aux agentes et aux agents. Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel. Pour nous, il ne peut pas constituer un recours de premier niveau.

Solidaires Finances Publiques exige la suppression du recours hiérarchique. Ce système est lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agent·es. Les élu·es de Solidaires Finances Publiques attendent de la transparence et réaffirmation que tous les agent·es, quels que soient leurs services d'affectation, doivent être traités à l'identique.

Solidaires Finances Publiques attend de cette CAPL un examen attentif des situations évoquées. Nous serons ainsi très attentifs à certains dossiers qui émanent malheureusement d'un ou plusieurs services.

La suppression du recours national en tant qu'instance de dialogue social laisse une trop grande latitude aux directeurs et directrices locaux.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques ne s'interdira pas, dans certaines situations, d'interpeller la Direction Générale si la décision prise au niveau local entraîne des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des agent·es.

Pour conclure, les évènements qui se déroulent encore aujourd'hui, liés à la Covid-19, ne devront pas avoir d'impact sur les évaluations de l'année 2022. En effet, les résultats des objectifs assignés pour l'année 2021 devront être nuancés et tenir compte des conditions dégradées d'exercice des missions (ASA, télétravail, prise en charge de missions supplémentaires ...).

Enfin pour terminer nous remercions les services RH Gestion des carrières pour leur disponibilité tout au long de la campagne d'évaluation.